

PRÉVENIR LA CORRUPTION



L'éthique est un des principes fondamentaux de Sagemcom, qui bonnes pratiques, tant au niveau social, qu'environnemental, soc a établi un guide de prévention de la corruption destiné à s'appl



exige de chacun de ses collaborateurs et partenaires le respect de
iétal ou commercial. Pour souligner cet engagement, Sagemcom
iquer à terme à l'ensemble de ses filiales dans le monde.

Le combat contre la corruption, et plus généralement pour l'intégrité de la vie économique, ne peut pas être mené sans les entreprises. Aussi, depuis de nombreuses années, Sagemcom s'engage à travers tous ses collaborateur(ice)s et ses partenaires à développer ses activités de façon transparente, équitable et honnête.

Engagement en matière de conformité :

Sagemcom est fermement engagé à respecter les exigences réglementaires et à promouvoir une culture de conformité et d'éthique des affaires. Dans le cadre de notre stratégie de mise en conformité, le Groupe a mis en place des mesures rigoureuses pour garantir que toutes ses opérations sont conformes aux lois et règlements applicables à ses activités.

Le périmètre couvert par nos efforts en matière de compliance inclut :

- La prévention de la corruption ;
- La prévention de la fraude, sous toutes ses formes ;
- La conformité avec les sanctions internationales ;
- La conformité aux règles relatives à la concurrence ;
- Conflit d'intérêts ;
- La conformité aux règles relatives aux contrôles des exportations ;
- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Nous nous efforçons continuellement d'identifier et de gérer les risques de non-conformité, en intégrant des mécanismes de contrôle robustes et en assurant une formation continue de nos collaborateurs sur les meilleures pratiques en matière de conformité. Ces efforts reflètent notre engagement à long terme envers une croissance responsable et durable.

Programme interne de conformité

Sagemcom a mis en place un programme interne de conformité exhaustif qui englobe tous les niveaux de notre organisation pour garantir des pratiques commerciales éthiques et conformes aux réglementations. Au sommet de cette structure se trouve notre Code de Conduite des Affaires, qui établit les principes fondamentaux et les valeurs que chaque membre de notre entreprise est tenu de respecter. Ce code constitue le socle de notre engagement envers l'intégrité et guide nos actions au quotidien.

En complément de notre Code de Conduite, nous avons développé des politiques et procédures détaillées sur chaque domaine clé de la conformité. Ces documents définissent les normes spécifiques que nous devons respecter dans le cadre de nos activités, assurant ainsi une application cohérente et uniforme à travers le Groupe.

Pour faciliter la compréhension et l'application de ces politiques, nous avons créé des fiches pratiques synthétiques pour chaque sujet. Ces fiches fournissent un aperçu clair des enjeux clés, des règles à suivre, et des personnes à contacter en cas de doute ou de besoin. Elles sont conçues pour être accessibles à tous les collaborateurs, quel que soit leur niveau d'expérience ou leur rôle au sein de l'entreprise.

Enfin, pour les sujets plus complexes ou nécessitant une compréhension approfondie, nous avons développé des guides pratiques détaillés. Ces documents vont au-delà des simples directives et fournissent des explications détaillées, des exemples pratiques et des études de cas pour guider nos collaborateurs à travers des situations plus complexes ou ambiguës. Ils sont élaborés par nos experts internes en collaboration, garantissant une approche robuste et informée face aux défis de conformité les plus exigeants.

Ce programme intégré de conformité reflète notre engagement à maintenir les normes les plus élevées d'éthique et de légalité dans toutes nos opérations.

“ Le combat contre la corruption, et plus généralement pour l'intégrité de la vie économique, ne peut pas être mené sans les entreprises. ”

Il est conçu pour assurer la conformité, réduire les risques et protéger la réputation et les intérêts de notre entreprise à long terme.

Prévention de la corruption

Le combat contre la corruption, et plus généralement pour l'intégrité de la vie économique, ne peut pas être mené sans les entreprises. Aussi, depuis de nombreuses années, Sagemcom s'engage à travers tous ses collaborateurs et ses partenaires à développer ses activités de façon transparente, équitable et honnête.



C'est notamment un des engagements pris par Sagemcom dans le cadre de son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies en 2011.

De par sa présence internationale, le Groupe est particulièrement exposé au risque de corruption mais contrairement aux idées reçues, ce risque est présent dans tous les pays, quelle que soit leur situation géographique, économique ou politique.

Sagemcom est également tenu de se conformer à un certain nombre de lois et réglementations pour exercer ses activités en toute légalité. Parmi ces lois et réglementations, celles régissant la lutte contre la corruption et les pratiques frauduleuses (que ce soit entre entreprises privées, ou bien entre entreprises privées et entités gouvernementales) revêtent une importance de plus en plus critique.

La lutte contre la corruption est donc un enjeu majeur pour les entreprises et impliquent tous ses différents acteurs, quel que soit leur niveau (dirigeant(e), collaborateur(ice)s, partenaires commerciaux). En plus des risques judiciaires, la corruption fait peser sur l'entreprise des risques d'image comme de réputation et donc des risques commerciaux ainsi que de déstabilisation de l'organisation interne (perte de marché, de clients, fermeture de filiale...).

Nos clients, de par leur grande visibilité, sont particulièrement sensibles aux questions d'ordre éthique, qui pourraient entacher leur réputation.

Ils exigent donc de l'ensemble de leurs partenaires commerciaux une parfaite maîtrise et une transparence accrue dans ce domaine. Plus que cela, leur responsabilité de donneurs d'ordres pouvant être mise en cause du fait de problèmes éthiques dans la chaîne d'approvisionnement, même sans être directement impliqués, cette exigence s'étend donc aux fournisseurs de leurs partenaires. Sagemcom s'est attaché à étendre à ses fournisseurs ses engagements en matière de responsabilité d'entreprise, ce qui s'est notamment traduit en 2007 par l'élaboration d'une charte éthique « fournisseurs » à laquelle ses partenaires doivent se conformer. Sagemcom porte une attention toute particulière à la sélection et au suivi (via les audits notamment) de ses partenaires. Cette démarche démontre non seulement la responsabilité sociétale

de notre Groupe, mais aussi sa volonté d'accompagner et faire progresser ses fournisseurs.

Concrètement, les collaborateurs de Sagemcom doivent donc tou(te)s être particulièrement vigilant(e)s pour :

- ne pas corrompre, directement ou indirectement, afin de bénéficier d'avantages commerciaux indus ;
- ne pas accepter d'être corrompu(e), directement ou indirectement, afin d'offrir des avantages commerciaux indus.

Dans la réalité la corruption peut prendre des formes aussi diverses qu'insoupçonnées ou anodines. La corruption ne se résume pas qu'à un simple échange d'argent. L'objet de valeur destiné à corrompre peut-être déguisé en cadeau ou en invitation à un événement. Les versements d'argent peuvent être cachés sous forme de fausses factures, d'honoraires de consultants... Il existe donc de nombreuses formes de corruption mais au-delà, il existe des « zones grises » sur lesquelles doivent porter nos efforts.

C'est pour déconstruire les idées reçues et sensibiliser les acteurs de l'entreprise aux différents mécanismes de corruption que nous avons développé un guide de prévention de la corruption. Il vise à réaffirmer clairement les normes et principes qui doivent régir notre conduite pour le respect des mesures rigoureuses mises en place pour lutter contre la corruption. Il a pour objectif de guider l'ensemble des collaborateurs et dirigeants du Groupe dans leurs activités quotidiennes, en leur fournissant les connaissances pratiques nécessaires, et en leur expliquant comment agir en conformité avec les règles de lutte contre la corruption, à travers une présentation des règles les plus importantes, des situations susceptibles d'être les plus rencontrées et des procédures à suivre.



Face à la multiplicité des formes de corruption, il y est proposé des pistes de solutions qui prennent la forme d'exemples d'action ou de réaction à avoir. Il est à noter cependant que les réponses proposées ne sont pas figées, elles laissent une place importante au bon sens dont chacun(e) doit faire preuve. Il ne s'agit pas d'un recueil de recettes systématiques, mais d'un outil de stimulation de la vigilance !

La prévention de la corruption en entreprise ne peut progresser dans l'entreprise qu'avec et pour ses salarié(e)s hommes et femmes qui la composent. Cela suppose que chacun(e) des collaborateur(ice)s du Groupe doit se mobiliser et s'impliquer au quotidien dans cette démarche dans le respect des principes de ce guide. C'est pourquoi des outils de formation ont été mis en place avec un programme spécifique de e-learning et des formations présentielles pour les personnels les plus exposés. D'abord déployés en France, ces dispositifs de formation seront progressivement déployés dans les différentes filiales du Groupe. Nous sommes conscients que cela implique un besoin de conseils et d'appuis pour appliquer cette politique dans l'ensemble de nos opérations, notamment pour les salariés susceptibles d'être les plus exposés.

Au-delà, certaines situations sont susceptibles de représenter des difficultés en termes de choix éthique, la solution n'étant pas toujours immédiate ou évidente. C'est la raison pour laquelle le Groupe a élaboré des dispositifs de soutien sur lesquels les collaborateurs et parties intéressées peuvent s'appuyer :

- Sur notre hotline **ethics@sagemcom.com**
- Sur notre dispositif de signalement professionnel : **Whispli**
- Après de notre référent éthique

Prévention de la fraude

La prévention de la fraude est une priorité centrale pour notre Groupe, et nous avons mis en place une série de mesures rigoureuses pour détecter et prévenir tout comportement frauduleux. Nos procédures internes sont conçues pour identifier les anomalies et les transactions suspectes à chaque étape des processus opérationnels.

Nous envisageons également d'instaurer un programme de sensibilisation pour les collaborateurs les plus exposés au risque de fraude, les équipant des connaissances et des outils nécessaires pour reconnaître et signaler toute activité suspecte. Des canaux de communication confidentiels sont disponibles pour leur permettre de signaler toute suspicion de fraude sans crainte de représailles.

Conformité avec les sanctions internationales

La conformité avec les sanctions internationales est un aspect essentiel de notre programme de conformité. Nous nous engageons à respecter toutes les réglementations et directives émises par les organismes internationaux et les gouvernements, y compris les Nations Unies, l'Union Européenne, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. Pour assurer cette conformité, nous avons mis en place des procédures de vérification rigoureuses.

Avant d'engager des relations commerciales ou de conclure des contrats, nous vérifions de manière approfondie les antécédents de nos partenaires commerciaux, clients et fournisseurs. Ces vérifications comprennent l'examen des listes de sanctions et d'avertissements internationaux ainsi que du filtrage médiatique défavorable. Cela nous permet de nous assurer qu'aucune des parties impliquées n'est soumise à des sanctions et restrictions où n'est mêlée à un scandale. Nous utilisons des bases de données actualisées et des outils de surveillance spécialisés pour suivre en temps réel les changements dans les réglementations de sanctions. En cas de mise à jour des sanctions, nous réagissons rapidement pour adapter nos pratiques et nos relations commerciales en conséquence.

La direction publie régulièrement une Business Restrictions Note qui indique clairement les pays soumis à sanctions. Cette note précise les pays soumis à des embargos ou à des restrictions limitées et les précautions à respecter en cas d'activités dans des pays soumis à sanctions. Ces directives claires permettent à nos équipes de prendre des décisions éclairées et de minimiser les risques de non-conformité.

Grâce à ces mesures, nous visons non seulement à éviter les sanctions légales et financières, mais aussi à maintenir notre réputation d'intégrité et de responsabilité sur la scène internationale.

Conformité aux règles relatives à la concurrence

Sagemcom s'efforce de créer et de maintenir un environnement de marché libre et équitable, respectant scrupuleusement les lois et règlements antitrust en vigueur. Nous avons donc mis en place une politique de concurrence stricte, communiquée clairement à tous les niveaux de notre organisation. Cette politique est soutenue par des formations régulières dispensées à nos collaborateurs, les sensibilisant aux principes fondamentaux de la concurrence loyale, y compris la prohibition des ententes illégales, la prévention des abus de position dominante et l'interdiction des pratiques déloyales.

Nos procédures internes sont conçues pour évaluer les risques liés à la concurrence lors de chaque transaction ou partenariat commercial. Avant de conclure des accords, nous effectuons des analyses approfondies pour s'assurer qu'ils ne portent pas atteinte aux lois antitrust. En cas de doute, nous consultons des

“ La prévention de la fraude est une priorité centrale pour notre Groupe. ”

experts juridiques spécialisés en droit de la concurrence pour obtenir des avis et des orientations.

Gestion des conflits d'intérêts

La prévention et la gestion des conflits d'intérêts sont des aspects cruciaux de notre engagement envers une gouvernance éthique et transparente. Nous reconnaissons que les conflits d'intérêts peuvent nuire à notre intégrité et à la confiance de nos parties prenantes. C'est pourquoi nous avons mis en place des politiques et des procédures strictes pour identifier, prévenir et gérer ces situations de manière proactive.

Nous avons établi des lignes directrices claires pour tous nos collaborateurs, détaillant les types de situations susceptibles de créer des conflits d'intérêts, comme les relations personnelles ou financières pouvant influencer les décisions professionnelles. Ces directives sont régulièrement communiquées à l'ensemble du personnel et intégrées dans nos programmes de formation.

En outre, nous favorisons une culture d'intégrité permettant aux collaborateurs de se sentir responsabilisés et encouragés à signaler toute préoccupation sans crainte de représailles.

La direction joue un rôle actif dans la supervision de ces politiques, garantissant que des actions correctives sont prises rapidement en cas de non-conformité. En adoptant ces mesures, nous renforçons la confiance de nos clients, partenaires et investisseurs en notre capacité à opérer de manière éthique et transparente. La gestion rigoureuse des conflits d'intérêts est essentielle pour maintenir l'intégrité de nos opérations et soutenir notre engagement envers une gouvernance responsable.

Conformité aux règles relatives aux contrôles des exportations

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations internationales, nationales et locales en matière de contrôles des exportations, afin d'assurer que nos produits, technologies et services ne sont pas utilisés à des fins illicites.

Avant toute exportation, nous effectuons des vérifications pour nous assurer que les destinataires, les destinations et les usages finaux de nos produits respectent les exigences légales et réglementaires. Ces vérifications incluent

l'examen des listes de sanctions, des embargos et des restrictions spécifiques à certains pays, entités ou individus.

Nous proposons également des programmes de sensibilisations à nos collaborateurs pour leur permettre de comprendre les réglementations en vigueur. Ces sensibilisations couvrent des sujets tels que l'identification des produits soumis à des restrictions, la classification des articles, et les procédures à suivre pour obtenir les licences nécessaires. En informant nos collaborateurs

des dernières évolutions législatives, nous nous assurons qu'ils disposent des connaissances nécessaires pour respecter les règles en vigueur.

Nous collaborons également avec des consultants externes et des conseillers juridiques spécialisés pour nous maintenir informés des modifications des réglementations en matière de contrôles des exportations. Cette collaboration nous permet d'ajuster rapidement nos politiques et nos pratiques en réponse aux changements législatifs, et de garantir une conformité continue.

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Nous avons mis en place des politiques et des procédures robustes pour prévenir, détecter et signaler toute activité suspecte liée au blanchiment d'argent et

“ En maintenant un haut niveau de vigilance, nous renforçons notre capacité à détecter et à prévenir les activités illicites. ”

au financement du terrorisme, en conformité avec les lois et réglementations internationales et nationales.

Pour garantir l'efficacité de notre programme AML/CFT, nous avons instauré des processus rigoureux de connaissance du client (KYC). Ces processus incluent la vérification approfondie de l'identité de nos clients, l'évaluation de leur profil de risque et la surveillance continue de leurs transactions.

Nous proposons des formations régulières à nos collaborateurs exposés au risque pour les sensibiliser aux signes potentiels de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Ces formations couvrent des sujets tels que l'identification des transactions suspectes, les procédures de déclaration de soupçons et les obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux. En maintenant un haut niveau de vigilance, nous renforçons notre capacité à détecter et à prévenir les activités illicites.

Objectifs

En 2023 nos principaux objectifs étaient de redéployer le module de formation anti-corruption auprès de nos collaborateurs français, et de migrer vers la solution Whispli pour notre canal d'alerte. Ces deux objectifs ont été atteints. En 2024, nous avons pour objectif de déployer notre e-learning dans nos filiales pour couvrir 20% de l'effectif.

Résultats opérationnels

	2021	2022	2023
Taux de formation e-learning anti-corruption	7,6%	9,3%	10,5%
Nombre d'alerte reçues	0	2 (sujets : corruption)	2 (sujets : corruption)
Nombre de cas avérés	0	0	0

(Périmètre Groupe)

Reçu en interne et à travers notre canal de wistleblowing, tous sujets confondus

Zoom sur... le canal d'alerte

En 2023, Sagemcom a revu son système d'alerte éthique afin de s'adopter aux exigences légales en la matière, et fournir un environnement plus simple, plus intuitif, à toute personne souhaitant alerter la société sur un problème éthique. Pour ce faire, Sagemcom a adopté la solution Whispli.

Cette solution sécurisée permet à toute personne, qu'elle fasse partie de l'organisation ou non, de communiquer en toute confidentialité avec l'équipe éthique de Sagemcom éventuellement anonymement si le lanceur d'alerte le souhaite. C'est également un outil de pilotage des alertes et de gestion des enquêtes, permettant le stockage et l'archivage des preuves afférentes à chaque cas étudié. Pour utiliser notre canal d'alerte dédié à la compliance, rendez-vous sur le site Internet de Sagemcom, rubrique « Contactez-nous », ou directement sur notre plateforme Whispli :

<https://sagemcom.whispli.com>